



ffgolf®

GRAND PRIX DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

UGOLF de CARQUEFOU (44)

Samedi 21 et Dimanche 22 Mai 2022

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Complète les Règlements Généraux des épreuves Fédérales 2022 en conformité avec le cahier des charges des Grands Prix.

I : FORMULE

36 trous en Stroke-Play, 18 trous par jour

- | | | |
|---------------------------------|---------------|--|
| - Vendredi 20 Mai 2022 : | Entraînement | <u>Réservation obligatoire</u> au 02.40.52.73.74 |
| - Samedi 21 Mai 2022 : | Premier tour | |
| - Dimanche 22 Mai 2022 : | Deuxième tour | |

Le calcul de la catégorie d'un Grand Prix se fait systématiquement à posteriori. La catégorie sera donc calculée en fonction des participants de l'année 2022.

II : SERIES

Série « GRAND PRIX DE LA LIGUE »

MESSIEURS : 1 série, index inférieur ou égal à 8,4

DAMES : 1 série, index inférieur ou égal à 11,4

(Cette limite d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur).

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue
 - être à jour de ses frais d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs
 - remplir tous les critères sportifs d'inscription
 - être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition.
Le certificat médical doit avoir été enregistré à la FFGOLF à la date limite des inscriptions, faute de quoi : L'INSCRIPTION DU JOUEUR SERA BLOQUEE LORS DU CONTROLE DES INSCRITS.
- être en règle vis à vis du droit de jeu fédéral avant inscription sachant que la ligue de golf ne peut pas encaisser ce droit fédéral.



ffgolf®

La ligue autorise les joueurs handigolf titulaires du médical pass avec la mention « **buggy : yes** », à jouer en voiturette. (Exception au paragraphe I/7 du règlement général des épreuves fédérales amateurs).

IV : PRIORITES D'INSCRIPTION

Le nombre des inscriptions est limité à 120 dont 12 Wild Cards sous la responsabilité de la Commission Sportive de la Ligue.

Priorités dans l'ordre suivant :

- 1- Joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2500 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames
- 2- Joueurs et joueuses de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur
- 3- Ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions
- 4- Ordre des index

V : LES INSCRIPTIONS

Par écrit à l'aide du bulletin d'inscription à adresser à la Ligue de Golf des Pays de la Loire avant le **Mercredi 11 Mai 2022** accompagné du chèque de règlement du droit d'engagement.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Aucun joueur ne sera sur la liste des départs s'il n'est pas en règle à la date de clôture des inscriptions. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription restera redevable du droit d'engagement.

VI : DROITS D'ENGAGEMENT

- Adultes : 80 €
- Adultes Membres UGolf de CARQUEFOU : 40 €
- Adultes et joueurs de 19 à 25 ans : 40 €
- Jeunes de 18 ans et moins : 30 €

VII : DEPARTS

Départs du **1er tour** : selon recommandations fédérales.

Les départs du **2ème tour** dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

La consultation des horaires de départ pourra se faire à partir du **vendredi 20 Mai 2022** dans la matinée en téléphonant au siège de la Ligue **02.40.56.88.05** ou directement sur le **site de la ligue** : www.golfpdl.com



ffgolf®

VIII : PRIX et TITRE DE CHAMPION DE LA LIGUE

Classement Général du Grand Prix

Amateurs Messieurs :

3 Prix Bruts

Amateurs Dames

3 Prix Bruts

Titres de Champions de la Ligue

Etre licencié(e) et membre d'une AS d'un club de la ligue des Pays de la Loire.

- **Messieurs :** 1^{er} Messieur.
- **Dames :** 1^{ère} Dame.
- **Mid Amateur Messieurs :** 1^{er} Messieur ayant **25 ans** ou plus la veille de l'épreuve.
- **Mid Amateur Dames :** 1^{ère} Dames ayant **25 ans** ou plus la veille de l'épreuve.

IX : DEPARTAGE

Tant chez les messieurs que chez les dames : en cas d'ex æquo pour déterminer le vainqueur du Grand Prix, il sera joué un **play-off** en trou par trou.

Pour tous les titres de Champion de la Ligue le départage se fera sur les **18, 9, 6, 3** et le dernier trou du deuxième tour.

X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu à le **Dimanche 22 Mai à partir de 18h30** au club house du UGOLF Carquefou.

Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.

XI : COMITE DE L'EPREUVE

Arbitres :

Messieurs : **Eric COUDRIER** Arbitre International
Loïc VINCENT Arbitre Fédéral

Membres :

Messieurs : **Alain VALLET** Président de la Ligue Pays de la Loire
Frédéric DELAUNAY Président de la Commission Sportive de la Ligue
Olivier MARTEDDU Directeur UGOLF de Carquefou